

---

## **II. L'Assemblée générale et ses grandes commissions**

Soixantième session ordinaire

À sa cinquante-neuvième session, en application de l'article 30 de son règlement intérieur, tel que modifié par la résolution 56/509 du 8 juillet 2002, l'Assemblée générale a élu, en juin 2005, le Président et les Vice-Présidents de la soixantième session.

En application du même article, tel que modifié par la résolution 58/126 du 19 décembre 2003, les six grandes commissions ont élu, en juin 2005, leurs présidents respectifs pour la soixantième session ainsi que leurs bureaux respectifs au complet.

Le site Internet de l'ONU donne accès aux renseignements sur l'Assemblée générale : <[www.un.org/french/ga](http://www.un.org/french/ga)>.

Des renseignements sur l'Assemblée générale sont également disponibles en :

Anglais : <[www.un.org/ga](http://www.un.org/ga)>;

Arabe : <[www.un.org/arabic/ga](http://www.un.org/arabic/ga)>;

Chinois : <[www.un.org/chinese/ga](http://www.un.org/chinese/ga)>;

Espagnol : <[www.un.org/spanish/ga](http://www.un.org/spanish/ga)>;

Russe : <[www.un.org/russian/ga](http://www.un.org/russian/ga)>.

### **Président de l'Assemblée générale**

Le Président de l'Assemblée générale pour la soixantième session est S. E. M. Jan Eliasson (Suède).

## Bureau du Président

Le Bureau du Président de l'Assemblée générale est situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment des conférences, entre la salle du Conseil économique et social et la salle du Conseil de tutelle.

	Poste	Télécopie	Salle
Bureau du Président	(212) 963-7555	(212) 963-3301	C-204
Porte-parole	(212) 963-7555	(212) 963-3301	C-204

On trouvera des renseignements concernant le Président de l'Assemblée générale sur le site Web de l'ONU aux adresses suivantes :

Anglais : <[www.un.org/ga/president](http://www.un.org/ga/president)>;  
Arabe : <[www.un.org/arabic/ga/president](http://www.un.org/arabic/ga/president)>;  
Chinois : <[www.un.org/chinese/ga/president](http://www.un.org/chinese/ga/president)>;  
Espagnol : <[www.un.org/spanish/ga/president](http://www.un.org/spanish/ga/president)>;  
Français : <[www.un.org/french/ga/president](http://www.un.org/french/ga/president)>;  
Russe : <[www.un.org/russian/ga/president](http://www.un.org/russian/ga/president)>.

## Responsabilités du Secrétariat pendant la session de l'Assemblée générale

Le Secrétaire général agit *ès qualités* à toutes les réunions de l'Assemblée générale.

Le Secrétaire général adjoint à l'Assemblée générale et à la gestion des conférences est chargé d'assurer la bonne marche de l'ensemble des travaux du Secrétariat intéressant l'Assemblée générale.

La Directrice de la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social coordonne les travaux du Secrétariat se rapportant à la session. Elle est en outre responsable du

service des séances plénières et des séances du Bureau de l'Assemblée générale.

La responsabilité des activités concernant les grandes commissions et autres organes incombe aux secrétaires généraux adjoints et autres fonctionnaires représentant le Secrétaire général dont le nom est indiqué ci-après en regard de chaque organe. Les secrétaires des grandes commissions et autres organes de l'Assemblée générale dont le nom est aussi indiqué ci-après sont détachés par les services appropriés du Secrétariat.

### **Séances plénières de l'Assemblée générale et séances du Bureau**

	Poste	Télécopie	Salle
<i>Secrétaire général adjoint à l'Assemblée générale et à la gestion des conférences</i>			
M. Chen Jian	3.8362	3.8196	S-2963A

Les questions concernant les travaux de l'Assemblée générale relèvent de la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

*Directeur*

M <sup>me</sup> Margaret Kelley	3.0725	3.5305	S-2977A
---------------------------------	--------	--------	---------

Adresse électronique : <kelley@un.org>

### **Service des affaires de l'Assemblée générale**

*Coordination, procédures, questions d'organisation,  
élections durant les séances plénières*

*et présentation des candidatures : 3.2332*

Télécopie : (212) 963-4230 (questions générales)

(212) 963-3783 (liste des orateurs)

## Renseignements à l'usage des délégations

---

	Poste	Télécopie	Salle
<i>Chef</i>			
M. Ion Botnaru	3.2336		S-2925A
	Adresse électronique : <botnaru@un.org>		
M <sup>me</sup> Margie Kam	3.2335		S-2925C
	Adresse électronique : <kam@un.org>		
M <sup>me</sup> Radhika Padayachi	3.2338		S-2925B
	Adresse électronique : <padayachi@un.org>		
M. Georg Zeiner	3.1174	3.3783	S-2940A
	Adresse électronique : <zeiner@un.org>		

### *Liste des orateurs*

M <sup>me</sup> Carmencita Dizon	3.5063	3.3783	S-2940
	Adresse électronique : <dizon@un.org>		

### *Informations concernant les élections durant les séances plénières et la présentation des candidatures*

M <sup>me</sup> Alicia Santomauro	3.2337	3.3783	S-2994A
	Adresse électronique : <santomauro@un.org>		

### *Composition des grandes commissions*

M <sup>me</sup> Mériem Heddache	3.2970	3.4230	S-2925AA
	Adresse électronique : <heddachem@un.org>		

Pendant les séances de l'Assemblée générale, on peut appeler la plupart des fonctionnaires susmentionnés aux postes 3.7786, 3.7787 et 3.7789, télécopie : 3.4423.

Les fonctionnaires susmentionnés ne s'occupent que des questions concernant les séances plénières de l'Assemblée générale et les séances du Bureau.

Les questions relatives à la production, à la programmation, à la traduction et à la distribution des documents de l'Assemblée générale doivent être adressées aux fonctionnaires du Groupe de la programmation et du suivi de la documentation dont les noms figurent ci-après.

## L'Assemblée générale et ses grandes commissions

---

### *Groupe de la programmation et du suivi de la documentation*

Télécopie : (212) 963-3696

	Poste	Télécopie	Salle
<i>Chef</i>			
M. Xiong Lixian	3.4244		S-2376A
	Adresse électronique : <xiong@un.org>		
M <sup>me</sup> Eslyn Sylvester	3.5432		S-2376B
	Adresse électronique : <sylvestere@un.org>		
M <sup>me</sup> Mildred Fernandes	3.5731		S-2376C
	Adresse électronique : <fernandesm@un.org>		
M <sup>me</sup> Faika Jackson	3.9221		S-2376E
	Adresse électronique : <jacksonf@un.org>		
M <sup>me</sup> Cora Buenconsejo	3.7780		S-2376F
	Adresse électronique : <buenconsejo@un.org>		

Pour toute autre question, on est prié de s'adresser  
aux bureaux ci-après.

## Grandes commissions de l'Assemblée générale

### Première Commission

*Président* : S. E. M. Choi Young-jin (République de  
Corée)

*Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement*  
M. Nobuyasu Abe      3.1570      3.4066      S-3170A

*Secrétaire de la Première Commission*  
M<sup>me</sup> Cheryl Stoute      3.5595      3.5305      S-2977H

## Renseignements à l'usage des délégations

---

	Poste	Télécopie	Salle
<i>Secrétaire de la Commission du désarmement</i> <sup>1</sup>			
M. Sergei Cherniavsky	3.3051	3.5305	S-2977G

### **Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

*Président* : S. E. M. Yashar Aliyev (Azerbaïdjan)

*Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien  
de la paix*

M. Jean-Marie Guéhenno	3.8079	3.9222	S-3727B
------------------------	--------	--------	---------

*Secrétaire général adjoint aux affaires politiques*

M. Ibrahim Gambari	3.7039	3.5065	S-3770A
--------------------	--------	--------	---------

*Secrétaire général adjoint à la communication  
et à l'information*

M. Shashi Tharoor	3.6830	3.4361	S-1027A
-------------------	--------	--------	---------

*Sous-Secrétaire général aux affaires politiques*

*Sous-Secrétaire général aux affaires politiques*

M. Tuliameni Kalomoh	3.4049	3.1323	S-3570A
----------------------	--------	--------	---------

---

<sup>1</sup> La Commission du désarmement agit en étroite coopération avec la Première Commission, et des points similaires relatifs aux questions de désarmement et de sécurité internationale sont inscrits à l'ordre du jour de l'une et de l'autre.

## L'Assemblée générale et ses grandes commissions

---

	Poste	Télécopie	Salle
<i>Commissaire par intérim de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Gaza</i>			
M <sup>me</sup> Karen Konhing Abuzayd			
	3.2255	935-7899	DC1-1265* One UN Plaza

<i>Secrétaire de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation</i>			
M. Saijin Zhang			
	3.5314	3.5305	S-2977K

### Deuxième Commission

*Président* : S. E. M. Aminu Bashir Wali (Nigéria)

*Secrétaire général adjoint aux affaires économiques  
et sociales*

M. José Antonio Ocampo			
	3.5958	3.1010/ 3.4324	DC2-2320

*Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les  
pays en développement sans littoral et les petits États  
insulaires en développement*

*Secrétaire général adjoint*

M. Anwarul K. Chowdhury			
	3.9078	3.0419	UH-903 Maison de l'Ouganda, 336 East 45 <sup>th</sup> St.

---

\* Bureau de liaison de New York.

## Renseignements à l'usage des délégations

---

	Poste	Télécopie	Salle
<i>Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE), Genève</i>			
M <sup>me</sup> Brigita Schmögnerová	3.6905	3.1500	S-3127A*
<i>Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Bangkok</i>			
M. Kim Hak-Su	3.6905	3.1500	S-3127A*
<i>Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Santiago</i>			
M. José Luis Machinea	3.6905	3.1500	S-3127A*
<i>Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Addis-Abeba</i>			
M. K. Y. Amoako	3.6905	3.1500	S-3127A*
<i>Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Beyrouth</i>			
M. Mervat Tallawy	3.6905	3.1500	S-3127A*
<i>Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)</i>			
M <sup>me</sup> Ann Veneman	326-7028	326-7758	H-1380 Maison de l'UNICEF
<i>Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial</i>			
M. James T. Morris	3.6884	3.8019	DC2-2500** Two UN Plaza

---

\* Bureau de New York.

\*\* Bureau de liaison de New York.



**L'Assemblée générale et ses grandes commissions**

---

Poste            Télécopie            Salle

*Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies  
sur le commerce et le développement (CNUCED), Genève*  
M. Supachai Panitchpakdi

3.4319      3.0027    DC2-1120\*  
Two UN Plaza

*Administrateur du Programme des Nations Unies  
pour le développement (PNUD)*

M. Kemal Derviş      906-5791    906-5778    DC1-2128  
One UN Plaza

*Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies  
pour la population (FNUAP)*

M<sup>me</sup> Thoraya Obaid    297-5111    297-4911    DN-1901  
220 East 42<sup>nd</sup> St.

*Directeur exécutif du Programme des Nations Unies  
pour l'environnement (PNUE), Nairobi*

M. Klaus Toepfer      3.8138      3.7341    DC2-0816\*  
Two UN Plaza

*Directeur général de l'Institut des Nations Unies  
pour la formation et la recherche (UNITAR), Genève*

M. Marcel André Boisard  
3.9683      3.9686    DC1-0603\*  
One UN Plaza

*Recteur de l'Université des Nations Unies (UNU),  
Tokyo*

M. J. A. van Ginkel    3.6387    371-9454    DC2-1462\*\*  
Two UN Plaza

---

\* Bureau de liaison de New York.

\*\* Bureau d'Amérique du Nord.

## Renseignements à l'usage des délégations

---

	Poste	Télécopie	Salle
<i>Secrétaire générale adjointe, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains</i>			
M <sup>me</sup> Anna Kajumulo Tibaijuka	3.4200	3.8721	DC2-0943* Two UN Plaza
<i>Secrétaire de la Deuxième Commission</i>			
M. Nikhil Seth	3.4640	3.5935	S-2950C

### Troisième Commission

<i>Président : S. E. M. Francis K. Butagira (Ouganda)</i>			
<i>Secrétaire général adjoint, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne et Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues</i>			
M. Antonio Maria Costa	3.5631	3.4185	DC1-0613** One UN Plaza
<i>Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales</i>			
M. José Antonio Ocampo	3.5958	3.1010/ 3.4324	DC2-2320
<i>Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence</i>			
M. Jan Egeland	3.2738	3.1312/ 3.9489	S-3627A
<i>Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme par intérim, Genève</i>			
M <sup>me</sup> Louise Arbour	3.5931	3.4097	S-2914A*

---

\* Bureau de liaison de New York.

\*\* Bureau de New York.

## L'Assemblée générale et ses grandes commissions

---

	Poste	Télécopie	Salle
<i>Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Genève</i>			
M. António Manuel de Oliveira Guterres	3.6200	3.0074	DC1-2610* One UN Plaza
<i>Sous-Secrétaire générale et Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme</i>			
M <sup>me</sup> Rachel Mayanja	3.5086	3.1802	DC2-1220 Two UN Plaza
<i>Secrétaire de la Troisième Commission</i>			
M. Moncef Khane	3.2322	3.5935	S-2950D

### Cinquième Commission

*Président* : S. E. M. John William Ashe (Antigua-et-Barbuda)

*Secrétaire général adjoint à la gestion*

M. Christopher Bancroft Burnham  
3.8227 3.8424 S-2700A

*Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne*

M<sup>me</sup> Inga-Brit Ahlenius 3.6196 3.7010 S-3527A

*Directrice chargée de la gestion des ressources humaines*

M<sup>me</sup> Jan Beagle 3.3432 3.9514 S-2500A

*Sous-Secrétaire général à la planification des programmes, au budget et aux comptes, Contrôleur*

M. Warren Sachs 3.5569 3.8061 S-2627A

---

\* Bureau de liaison de New York.

## Renseignements à l'usage des délégations

---

	Poste	Télécopie	Salle
<i>Secrétaire de la Cinquième Commission</i>			
M. Movses Abelian	3.8255	3.0360	S-2633A

### Sixième Commission

*Président* : S. E. M. Juan Antonio Yáñez-Barnuevo  
(Espagne)

*Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques,  
Conseiller juridique*

M. Nicolas Michel	3.5338	3.6430	S-3427A
-------------------	--------	--------	---------

*Sous-Secrétaire général aux affaires juridiques*

M. Ralph Zacklin	3.5342	3.6430	S-3427B
------------------	--------	--------	---------

*Secrétaire de la Sixième Commission*

M. Václav Mikulka	3.5345	3.1963	S-3460A
-------------------	--------	--------	---------

### Autres organes

#### Commission de vérification des pouvoirs

*Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques,  
Conseiller juridique*

M. Nicolas Michel	3.5338	3.6430	S-3427A
-------------------	--------	--------	---------

*Secrétaire*

M <sup>me</sup> Daphne Shraga	3.2250	3.6430	S-3420I
-------------------------------	--------	--------	---------

#### Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

*Secrétaire exécutif*

M. Jules Corwin	3.7456	3.6943	CB-060E
-----------------	--------	--------	---------

**L'Assemblée générale et ses grandes commissions**

---

	Poste	Télécopie	Salle
<b>Comité des contributions</b>			
<i>Secrétaire</i>			
M. Mark Gilpin	3.5866	3.1943	S-1841

**Commission spéciale de l'Assemblée générale  
pour les annonces de contributions volontaires  
à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies  
pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

<i>Secrétaire</i>			
M. Saijin Zhang	3.5314	3.5305	S-2977K



---

### **III. Services de conférence**

#### **Service des séances**

Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences est chargé de fournir les services voulus pour les séances (notamment interprétation, établissement de comptes rendus de séance et édition, traduction, reproduction et distribution des documents).

Pour tous renseignements d'ordre général sur le service des séances, s'adresser à la Section de la planification et du service des séances (bureau S-1537, poste 3.6540); pour tous renseignements concernant des documents, s'adresser au Contrôle des documents (bureau S-1552, poste 3.6579).

#### **Programme des séances**

Le Groupe de la planification et de la programmation des séances établit tous les jours le programme des séances du lendemain. Ce programme paraît dans le *Journal* et indique la salle où se tiendront les séances et toute autre information pertinente. Pour tous renseignements concernant le calendrier des séances, s'adresser au Groupe du service des séances (poste 3.8114 ou 3.7351).

#### **Horaire des séances**

Les séances du matin ont normalement lieu de 10 heures à 13 heures et les séances de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

## **Renseignements à l'usage des délégations**

---

Étant donné qu'un grand nombre de séances sont demandées et que les installations disponibles sont limitées, il est indispensable que les séances commencent à l'heure prévue et que les horaires normaux soient respectés dans toute la mesure possible. Les délégations sont donc instamment priées de respecter les horaires indiqués. Il est aussi souhaitable que les séances portant sur la même question se tiennent consécutivement lorsque cela est possible, de façon à utiliser au maximum les services disponibles. Toutefois, pour faciliter la transition, il est préférable de ménager un court intervalle entre les séances portant sur des questions différentes.

Les séances des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres et autres séances officieuses ne peuvent être organisées que si se libèrent des services initialement prévus pour des séances d'organes créés par la Charte et d'organes délibérants.

## **Utilisation du matériel électronique de l'ONU**

Il est à noter que, dans les salles de conférence équipées de systèmes d'interprétation simultanée, il convient d'utiliser avec soin les microphones, les cadrans de sélection, les leviers de vote et les écouteurs, qui sont délicats. Les délégués et les autres participants aux réunions sont priés de ne pas placer d'eau ou autres liquides sur les tables ou autres surfaces où ils risqueraient de se répandre et d'atteindre ces instruments ou d'autres matériels électroniques, entraînant des pannes graves.

## **Disposition des places des délégations dans les salles de conférence**

Il a été établi par tirage au sort, conformément à l'usage, que la délégation qui occupera, pendant la soixantième session de l'Assemblée générale, le



premier siège des délégations sera celle de la Thaïlande. La délégation thaïlandaise occupera donc, dans la première travée de la salle de l'Assemblée générale, le premier siège à gauche (du même côté du podium que le Secrétaire général), la place des autres délégations suivant l'ordre alphabétique anglais du nom du pays représenté. La disposition des places est la même pour les grandes commissions.

Les délégations peuvent obtenir du Groupe du service des séances le diagramme indiquant la disposition des places pendant la soixantième session de l'Assemblée générale (bureau S-B1-02, poste 3.7348).

Les membres des délégations sont priés de ne pas prendre de photos dans la salle de l'Assemblée générale et de ne pas effectuer ou accepter d'appels sur leur téléphone portable pendant les séances.

### ***Journal des Nations Unies***

Le *Journal des Nations Unies* paraît chaque jour ouvrable en anglais et en français. Pendant la session de l'Assemblée générale, il est publié dans les six langues officielles : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. On peut également le consulter sur le site Web de l'Organisation ou dans le Système de diffusion électronique des documents de l'ONU. Il contient les rubriques suivantes :

- a) Programme et ordre du jour des séances et des réunions;
- b) Aperçu des séances;
- c) Signatures et ratifications (traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général);
- d) Avis divers;
- e) Liste quotidienne des documents publiés au Siège et liens hypertextes donnant directement accès à ceux-ci;

## Renseignements à l'usage des délégations

---

- f) Liste des présidents des groupes régionaux pour chaque mois;
- g) Liste des sites Web.

Les renseignements à inclure dans le *Journal* doivent être communiqués par courrier électronique (<journal@un.org>), si possible accompagnés d'une confirmation par télécopie au (212) 963-4790 ou sur disquette à remettre à la salle S-2370. L'heure limite de soumission de toute information pour inclusion dans le *Journal* du lendemain est *19 heures*.

Pour toutes questions, s'adresser au 3.3888 à partir de 15 heures.

## Interprétation

Les déclarations prononcées dans l'une des six langues officielles de l'Assemblée générale sont interprétées dans les autres langues officielles. Pour assurer la qualité de l'interprétation des déclarations, il est indispensable que les délégations en fournissent le texte écrit aux interprètes et qu'ils en donnent lecture à une cadence raisonnable. En vertu de l'article 53 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, tout représentant peut également prendre la parole dans une langue autre que les langues officielles. Dans ce cas, sa délégation doit assurer l'interprétation ou fournir le texte de la déclaration dans l'une des langues officielles. En se fondant sur cette interprétation ou traduction assurée par la délégation, que le Secrétariat considère comme le texte officiel de la déclaration, les interprètes de l'ONU assurent alors l'interprétation dans les autres langues officielles. La délégation intéressée doit alors toutefois mettre à la disposition de l'interprète quelqu'un (un « pointeur ») qui connaisse à la fois la langue originale de la déclaration et la langue officielle dans laquelle celle-ci a été traduite pour guider

l'interprète dans la lecture de la traduction et assurer la synchronisation entre l'orateur et l'interprète.

**Traductions écrites de déclarations prononcées  
dans les langues officielles**

Si une délégation fournit des textes dans plusieurs langues officielles, elle doit indiquer clairement lequel est à considérer comme le texte officiel. Lorsqu'une délégation donne une traduction écrite de sa déclaration, elle doit indiquer sur la première page du texte s'il est « à lire tel quel » ou s'il est « à vérifier à l'audition ».

Une délégation qui demande qu'il soit donné fidèlement lecture de sa traduction doit savoir que les modifications, y compris les omissions et les ajouts, que l'orateur pourrait apporter au texte ne seront vraisemblablement pas reflétées dans l'interprétation.

Si une délégation pense que l'orateur s'écartera peut-être de son texte, elle devra indiquer que son texte doit être vérifié à l'audition, afin que les interprètes suivent l'orateur et non la traduction. Dans ce cas, la délégation doit savoir que l'interprétation entendue dans la salle ne correspondra pas nécessairement à la traduction qu'elle pourra avoir distribuée à l'assistance et à la presse avant ou pendant le prononcé de la déclaration.

Dans les salles de conférence, les représentants doivent se rappeler que le microphone placé devant eux ne fonctionne que lorsque le Président leur a donné la parole. Pour que leurs interventions puissent être enregistrées et interprétées au mieux, ils doivent parler directement et distinctement devant le microphone, surtout lorsqu'il s'agit de chiffres, de citations ou de termes très techniques ou lorsqu'ils lisent un discours rédigé à l'avance (voir également p. 39). Ils sont en outre priés d'éviter de faire du bruit inutilement, par

## Renseignements à l'usage des délégations

---

exemple en tapotant le microphone pour vérifier qu'il fonctionne, en tournant les pages ou en prenant des appels sur leur téléphone portable.

Le temps de parole étant de plus en plus souvent limité, les délégués sont priés de s'exprimer à une cadence normale\* pour que l'interprétation de leurs déclarations puisse être fidèle et complète. Lorsque les délégués accélèrent au maximum leur débit pour respecter le temps de parole qui leur est imparti, la qualité de l'interprétation en souffre.

## Comptes rendus de séance

Des comptes rendus sont établis pour les séances plénières des organes principaux, les séances des grandes commissions de l'Assemblée générale et, de façon limitée et sélective, les séances de certains autres organes. Il peut s'agir soit de procès-verbaux de séance (PV), soit de comptes rendus analytiques (SR). Les comptes rendus sont établis par le Secrétariat; les délégations peuvent y apporter des rectifications, mais les rectifications qui ajoutent au sens du discours réellement prononcé ou le modifient ne peuvent être acceptées.

Les procès-verbaux de séance relatent les débats *in extenso*; pour les établir dans les langues autres que l'original, on transcrit l'interprétation.

Les délégations doivent savoir que toute partie d'une déclaration écrite qui n'est pas effectivement lue en séance n'apparaîtra pas dans le compte rendu de la séance.

---

\* La cadence normale en anglais, par exemple, est de 100 à 120 mots à la minute.

Les comptes rendus analytiques relatent les débats sous une forme concise et abrégée. Ils n'ont pas pour objet d'inclure systématiquement chacune des interventions ni de les reproduire textuellement.

L'établissement de comptes rendus (procès-verbaux ou comptes rendus analytiques) pour les organes de l'ONU est réglementé par un certain nombre de décisions de l'Assemblée générale et des principaux organes.

Les enregistrements sonores des séances peuvent être consultés (voir p. 75).

### **Rectifications aux comptes rendus de séance**

Les rectifications aux comptes rendus de séance doivent être signées par un membre de la délégation concernée et doivent être adressées, s'agissant des procès-verbaux de séance, au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A, et, s'agissant des comptes rendus analytiques de séance, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0766, Two United Nations Plaza.

Les rectifications doivent être consignées dans un mémoire ou être portées sur le texte d'un exemplaire du compte rendu à corriger. Dans le second cas (rectifications non accompagnées d'un mémoire), la première page du compte rendu rectifié doit porter la signature et le titre d'un membre autorisé de la délégation intéressée.

Les délégations sont priées de veiller à ce que les rectifications portées à la main soient écrites lisiblement et d'indiquer de façon précise à quel endroit elles doivent être insérées.

**A. Procès-verbaux de séance**

Les rectifications au texte des procès-verbaux de séance (PV) ne doivent viser que des erreurs ou omissions concernant des déclarations effectivement prononcées; elles ne peuvent porter que sur le texte de la langue dans laquelle elles ont été prononcées. Lorsqu'une demande de rectification est présentée, on procède à un contrôle au moyen de l'enregistrement sonore de l'intervention en question.

**B. Comptes rendus analytiques**

Les rectifications au texte des comptes rendus analytiques (SR) ne doivent ni porter sur le style ni comprendre de longs passages ajoutés qui rompraient l'équilibre général du compte rendu.

Le texte d'un discours ne doit pas être communiqué en lieu et place de rectifications.

**Publication de rectifications**

Seuls les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité et des séances plénières du Conseil économique et social peuvent faire l'objet d'une nouvelle publication tenant compte des rectifications. Pour les autres organes, y compris l'Assemblée générale et ses grandes commissions, les comptes rendus sont publiés sous leur forme initiale seulement, et les rectifications approuvées sont rassemblées dans un rectificatif unique paraissant périodiquement. Ce n'est que dans le cas d'erreurs ou d'omissions graves affectant sensiblement le cours des travaux qu'une rectification peut être publiée immédiatement. Dans le cas des procès-verbaux de séance, il n'est pris de mesure aussi exceptionnelle que pour rectifier des erreurs ou des omissions dans la version originale d'une déclaration. Le texte dans les autres langues est alors aligné, si nécessaire, sur le texte rectifié dans la langue originale.

## **Discours (textes rédigés à l'avance)**

Pour permettre au Secrétariat de s'acquitter au mieux de sa tâche, il convient de remettre d'avance au fonctionnaire responsable du service de la salle de conférence au moins 30 exemplaires du texte des discours qui seront prononcés en séance plénière ou devant une grande commission. À défaut, les délégations sont instamment invitées à fournir six exemplaires du texte aux interprètes et aux rédacteurs de comptes rendus analytiques *avant* que l'orateur prenne la parole. En cas d'utilisation de films ou autres documents visuels, il convient de fournir des copies du script.

La version électronique des discours doit être envoyée par courrier électronique, de préférence sous forme de fichier MS Word à <DPI@un.int> afin que le texte figure sur le site Web de l'ONU.

Si les délégations souhaitent que le texte des discours soit distribué aux délégations, aux institutions spécialisées, aux observateurs, aux interprètes, aux rédacteurs de comptes rendus analytiques et aux rédacteurs des communiqués de presse, elles devront en prévoir 300 exemplaires. Les textes qui doivent être distribués dans la salle de l'Assemblée générale doivent être remis au guichet de distribution des documents, à gauche de la salle, ou au fonctionnaire des conférences.

## **Documents**

### **Traduction et reproduction des documents**

Les délégations qui désirent soumettre des documents à un organe de l'ONU pour examen doivent les adresser au Secrétaire général ou au secrétaire de l'organe intéressé. Le personnel du Contrôle des documents n'est pas autorisé à recevoir directement des délégations des documents à traduire ou reproduire.

## **Renseignements à l'usage des délégations**

---

Les diverses catégories de documents sont les suivantes :

- a) Série « Distribution générale »;
- b) Série « Distribution limitée ». Dans la cote des documents de cette série, le numéro d'ordre est précédé de la lettre « L ». Il s'agit de documents à caractère temporaire – projets de résolution et amendements, par exemple. Des dispositions spéciales ont été prévues pour que de tels documents, présentés pendant une séance pour être utilisés sur-le-champ, soient traduits et reproduits immédiatement à titre de version préliminaire portant la mention « Provisoire »; dans ce cas, ils sont distribués uniquement aux participants. Le texte définitif et ses traductions révisées sont publiés ultérieurement;
- c) Série « Distribution restreinte ». Dans la cote des documents de cette série, le numéro d'ordre est précédé de la lettre « R ». Il s'agit uniquement de documents qui, étant donné la nature de leur contenu, ne doivent pas être rendus publics au moment de leur parution;
- d) Les documents de séance (conference room papers) et documents de travail. Dans la cote des documents de cette série, le numéro d'ordre est précédé respectivement des lettres « CRP » ou « WP ». Ce sont des documents officieux, publiés en une ou plusieurs langues et utilisés au cours d'une séance ou de plusieurs séances. Ils ne sont distribués qu'aux participants et aux autres personnes intéressées qui assistent aux séances au cours desquelles ils sont examinés.

### **Distribution des documents à l'intention des délégations**

Une liste des documents distribués au Siège est publiée chaque jour. Les délégations peuvent retirer la



documentation qu'elles ont requise au guichet donnant sur la voie d'accès à l'entrée de la pelouse nord, de 7 h 30 à 9 h 30 les jours ouvrables.

On peut demander des exemplaires supplémentaires au comptoir des délégations, situé au 1<sup>er</sup> sous-sol du bâtiment du Secrétariat (bureau S-B1-060, poste 3.7373), qui est ouvert du lundi au vendredi pendant les heures ouvrables.

Le comptoir installé dans chaque salle de conférence tient à la disposition des délégations un nombre limité de documents contenant des projets de proposition qui seront examinés pendant la séance en cours.

Pour toutes dispositions particulières concernant la distribution des documents, les délégations sont priées de s'adresser par courrier ou par téléphone au Chef de la Section des services de publication (bureau NL-314A, poste 3.8044).

Les délégations qui souhaiteraient que certains documents leur soient automatiquement distribués sont priées d'appeler le poste 3.7344. On peut demander des exemplaires supplémentaires de documents déjà reçus au comptoir S-B1-60 (poste 3.7373).

Seuls les documents des Nations Unies peuvent être distribués pendant les séances.

Tous les documents publiés à New York, Genève et Vienne sont stockés sous forme électronique dans toutes les langues officielles dans le Système de diffusion électronique des documents de l'ONU (SÉDOC), auquel peuvent accéder gratuitement toutes les missions permanentes auprès de l'Organisation et les autres services des administrations nationales. Indexés en suivant la structure du Système d'information bibliographique de l'ONU (SIBONU), ces documents peuvent être recherchés, visualisés, imprimés ou téléchargés.

### **Renseignements à l'usage des délégations**

---

Pour plus d'informations concernant le Système de diffusion électronique des documents de l'ONU, appeler le poste 3.6439.

---

## **IV. Médias, bibliothèque et services à l'intention du public**

### **Porte-parole du Secrétaire général**

Le Bureau du porte-parole du Secrétaire général est  
situé au 3<sup>e</sup> étage du bâtiment du Secrétariat.

	Poste	Salle
<i>Directeur, porte-parole du Secrétaire général</i>		
M. Stéphane Dujarric de la Rivière	3.6172	S-0378A
<i>Porte-parole adjointe</i>		
M <sup>me</sup> Marie Okabe	3.1104	S-0378A
<i>Bureau de liaison avec la presse</i>		
	3.7160/3.7161/3.7162	S-0378

### **Conférences de presse**

Les demandes de conférence de presse doivent être  
adressées au Bureau du porte-parole du Secrétaire  
général (bureau S-0378, postes 3.7160, 3.7161 et  
3.7162).

### **Services à l'intention des correspondants de presse**

Le porte-parole du Secrétaire général organise tous  
les jours à midi une réunion de presse dans la salle  
S-0226. Pendant les sessions de l'Assemblée générale,  
le porte-parole du Président de l'Assemblée tient des  
réunions de presse sur les travaux de l'Assemblée. Ces  
réunions sont diffusées en direct sur le Web et archivées  
pour pouvoir être visionnées immédiatement après  
qu'elles se terminent (<[www.un.org/webcast](http://www.un.org/webcast)>). On  
trouvera sur le site Web du porte-parole du Secrétaire

## Renseignements à l'usage des délégations

---

général (<[www.un.org/news/ossq/hilites.htm](http://www.un.org/news/ossq/hilites.htm)>) les principaux points de la réunion de presse de midi. Pour les autres services, voir <[www.un.org/news/ossq](http://www.un.org/news/ossq)>. Les délégués peuvent suivre la réunion de presse de midi du porte-parole et la conférence de presse mensuelle du Président du Conseil de sécurité dans le Studio 4.

Les services supplémentaires suivants sont mis à la disposition des correspondants dans les locaux de presse aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages : assistance du porte-parole du Secrétaire général et de ses collaborateurs; assistance du Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias (Département de l'information) pour la délivrance des billets d'accès aux galeries de la presse (bureau S-0250, postes 3.6937, 3.7463 et 3.2870); distribution des communiqués de presse, des documents officiels et des communiqués de presse des délégations disponibles au Centre de documentation pour les médias (bureau S-0390, poste 3.7165); annonce par haut-parleur des réunions d'information et des conférences de presse.

Des installations de travail sont mises à la disposition des correspondants dans les locaux de presse aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages, ainsi que dans des cabines.

## Information

Le Département de l'information assure des services très divers à l'intention des médias, des organisations non gouvernementales et du public. Le Bureau du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information se trouve au 10<sup>e</sup> étage du bâtiment du Secrétariat.

	Poste	Salle
<i>Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information</i>		
M. Shashi Tharoor	3.6830/ 3.2912	S-1027A

**Médias, bibliothèque et services à l'intention du public**

---

	Poste	Salle
<i>Chef du Bureau du Secrétaire général adjoint</i>		
M <sup>me</sup> Paula Refolo	3.6867	S-1027C
<i>Division des informations et des médias</i>		
<i>Directeur</i>		
M. Ahmad Fawzi	3.6856	S-0837A
<i>Directeur adjoint et Chef du Service de l'Internet</i>		
M. Roy Laishley	3.6832	S-0827J
<i>Section des services Web de l'ONU (information sur le site Web de l'ONU, &lt;www.un.org&gt;)</i>		
<i>Chef</i>		
M. Mahbub Ahmad	3.6974	S-1005A
<i>Section des services d'information (Centre de nouvelles ONU, &lt;www.un.org/news&gt;)</i>		
<i>Chef</i>		
M. Alex Taukatch	3.7158	S-0900A
<i>Service de la presse</i>		
<i>Chef</i>		
M <sup>me</sup> Shirley Brownell	3.9653	S-0290A
<i>Section des communiqués de presse</i>		
<i>Chef</i>		
M. Collinet Finjap Njinga	3.5850	S-0290B
<i>Service de rédaction (anglais)</i>	3.7211	
<i>Service de rédaction (français)</i>	3.7191	
<i>Accréditations et liaison avec les médias</i>		
<i>Chef</i>		
M. Gary Fowlie	3.6934/ 3.6937	S-0250

## Renseignements à l'usage des délégations

---

	Poste	Salle
<i>Centre de documentation pour les médias</i>		
<i>Superviseur</i>		
M <sup>me</sup> Robin Dellarocca	3.7165	S-0394
<i>Service de la radio et de la télévision</i>		
<i>Chef</i>		
M <sup>me</sup> Susan Farkas	3.3407	S-0850A
<i>Service de la radio</i>		
<i>Chef</i>		
M. Ransfort Cline-Thomas	3.6957	S-0850B
<i>Section de la production télévisuelle et audiovisuelle</i>		
<i>Chef</i>		
M. Joseph McCusker	3.7462	S-0894A
<i>Section de production des reportages télévisés</i>		
<i>Chef</i>		
M. Enrique Yeves	3.1256	S-0827A
<i>Division de la communication stratégique</i>		
<i>Directrice</i>		
M <sup>me</sup> Susan Markham	3.6862	S-0941A
<i>Groupe de la liaison avec les comités</i>		
<i>Chef</i>		
M. Hasan Ferdous	3.6555	S-0994B
<i>Service des campagnes de communication</i>		
<i>Chef</i>		
M. Manoel de Almeida e Silva	3.1895	S-0955A
<i>Service des centres d'information</i>		
<i>Chef</i>		
M <sup>me</sup> Lyutha Al-Mughairy	3.5125	S-0260A

## Médias, bibliothèque et services à l'intention du public

---

	Poste	Salle
<i>Division de la diffusion</i>		
<i>Chef</i>		
M. Raymond Sommereyns	3.3064	L-382A
<i>Service de la société civile</i>		
<i>Chef</i>		
M. Ramu Damodaran	3.6173	S-1060F
<i>Bibliothèque Dag Hammarskjöld</i>		
<i>Bibliothécaire en chef</i>		
M <sup>me</sup> Linda Stoddart	3.7443	L-327A
<i>Section des ventes et de la commercialisation</i>		
<i>Chef</i>		
M. Christopher Woodthorpe	3.8321	DC2-0870

### Communiqués de presse, distribution de textes de discours

La Section des communiqués de presse établit des communiqués de presse en anglais et en français sur la plupart des séances publiques tenues au Siège de l'ONU, qu'elle publie le jour même de la séance. Elle publie également des communiqués sur les conférences et réunions tenues par des organes des Nations Unies dans d'autres régions du monde. Ces communiqués, qui sont établis à l'intention des médias et ne constituent pas des documents officiels, contiennent aussi des renseignements généraux sur les questions examinées. Ils sont mis à disposition sous format électronique sur le site Web de l'ONU (en anglais : <[www.un.org/apps/press/latest.asp](http://www.un.org/apps/press/latest.asp)>; en français : <[www.un.org/apps/press/latestFrench.asp](http://www.un.org/apps/press/latestFrench.asp)>).

Les correspondants accrédités peuvent se procurer les communiqués de presse auprès du Centre de documentation pour les médias situé au 3<sup>e</sup> étage du bâtiment du Secrétariat, dans les locaux de la presse (poste 3.7165). Les délégations qui souhaitent que le

## Renseignements à l'usage des délégations

---

texte de discours ou de communiqués soit transmis aux organes de presse doivent en remettre 100 exemplaires au centre de documentation pour les médias (bureau S-0394), où ils seront mis immédiatement à la disposition de ces derniers. Le texte des discours et des communiqués de presse des délégations doit porter l'entête de la mission dont il émane et être daté. En outre, le texte des déclarations faites au cours du débat général de l'Assemblée générale, des sessions extraordinaires ou d'autres réunions importantes qui se tiennent au Siège doit être adressé dès que possible par courrier électronique à <webcast@un.org> pour affichage sur le site Web de l'ONU. Des exemplaires supplémentaires sur papier doivent être transmis au bureau S-1037A.

Les informations les plus récentes sur les événements intéressant l'ONU peuvent être consultées sur le site Web du Centre de nouvelles ONU (<www.un.org/french/newscenter>) qui offre également une version communiquée par courrier électronique. Le site Web de l'ONU donne aussi accès à des rapports choisis du Secrétaire général, aux résolutions du Conseil de sécurité et aux déclarations de son président, aux documents de conférence et à d'autres informations. La page consacrée aux « questions à l'ordre du jour de l'ONU » centralise les informations relatives à 50 grands thèmes. Une liste des adresses géographiques et électroniques et numéros de téléphone et de télécopie des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies est accessible à l'adresse <www.un.org/french>. Le *Journal des Nations Unies* contient le programme quotidien des réunions tenues au Siège (on trouvera des informations sur le *Journal* à la page 33).

En outre, les points de presse du porte-parole du Secrétaire général, ainsi que d'autres points de presse et les séances des principaux organes et des grandes conférences sont diffusés en direct ou retransmis sur



demande à l'adresse <[www.un.org/webcast](http://www.un.org/webcast)>. Les pages audiovisuelles donnent accès à des fichiers d'information audio de la Radio des Nations Unies, à divers produits vidéo et à des photos. Le service de référence aux documents nouvellement parus (Alerte Documents), le guide de la documentation des Nations Unies, la base de données UN-I-QUE (Info Quest) et le nouvel « Orienteur du système des Nations Unies » peuvent également être consultés, de même que des bases de données se rapportant aux traités internationaux, indicateurs statistiques, mines terrestres, réfugiés, cotes des documents et numéros de vente. Le CyberSchoolBus, projet éducatif en ligne du Département de l'information, la Chronique de l'ONU et le site intitulé « L'ONU travaille » peuvent par ailleurs intéresser enseignants, enseignés et fureteurs impénitents.

Le site de l'ONU met également divers instruments de recherche à la disposition des délégués et comporte des liens avec les pages d'accueil d'un certain nombre d'autres organismes des Nations Unies. Les utilisateurs désireux de se procurer des publications des Nations Unies peuvent le faire au moyen du catalogue en ligne et des notices et formules de commande qui l'accompagnent. On peut aussi trouver des informations sur les services fournis aux visiteurs et les visites guidées du Siège; des visites virtuelles du Siège et de l'Office des Nations Unies à Genève comptent également parmi les possibilités offertes.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Section des services Web (poste 3.0780).

**Accréditations et liaison avec les correspondants de presse et les photographes**

Le Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias assure à l'intention des correspondants de presse les services suivants :

- Accréditation des journalistes, des équipes de filmage et des photographes et services divers (entre autres, liaison) (bureau S-0250, poste 3.6937, télécopie : 3.4642);
- Réservation de places (si disponibles) dans les galeries de la presse pour permettre aux correspondants d'observer les séances de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et d'autres organes; les représentants de la presse filmée disposent de cabines d'où ils peuvent filmer les réunions et autres assemblées;
- Organisation de sessions de presse lorsqu'une haute personnalité vient à l'ONU. Le Groupe délivre les autorisations nécessaires aux équipes de filmage opérant sur site; ces autorisations doivent être demandées à l'avance par écrit au bureau S-0250, postes 3.6934, 3.6936, 3.6937 et 3.7164, télécopie : 3.4642).

**Services mis à la disposition des photographes professionnels**

Il s'agit des services suivants : accréditation, information, délivrance de cartes d'entrée aux séances, dans la mesure des places disponibles, et exposés sur les activités des Nations Unies dans divers pays.

**Campagnes et centres de coordination thématiques**

Le Département lance des campagnes d'information multimédia sur des questions prioritaires, notamment à l'occasion des grandes conférences et célébrations organisées par l'ONU. Ces campagnes sont

coordonnées par la Division de la communication stratégique, qui met au point des stratégies dans le domaine de la communication, en coopération avec les bureaux fonctionnels. Les centres de coordination thématiques mènent des activités de communication avec les médias et élaborent des documents tels que des dossiers de presse, des brochures, des affiches et de la documentation sur des informations de référence. Pour en savoir plus sur les campagnes et thèmes prioritaires, ou pour obtenir des supports promotionnels, contacter les centres de coordination ci-après :

*Pour toute question concernant les problèmes économiques et sociaux et le développement durable, la Section du développement :*

Téléphone : (212) 963-6877; télécopie : (212) 963-1186

Adresse électronique : <mediainfo@un.org>

*Pour toute question concernant le développement de l'Afrique, la Section de l'Afrique :*

Téléphone : (212) 963-6857/6898;

télécopie : (212) 963-4556

Adresse électronique : <africarenewal@un.org>

Site Web : <www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec>

*La Section de la Palestine, de la décolonisation et des droits de l'homme :*

Téléphone : (212) 963-6849; télécopie : (212) 963-2218

Adresse électronique : <mediainfo@un.org>

*Pour toute question concernant le maintien de la paix, le désarmement, l'appui opérationnel aux composantes Information des missions de paix de l'ONU, l'action antiterroriste et les autres problèmes de la paix, la Section de la paix et de la sécurité :*

Téléphone : (212) 963-6840; télécopie : (212) 963-9737

Adresse électronique : <mediainfo@un.org>

## Publications

Le Département de l'information publie des documents qui décrivent les travaux des Nations Unies sous tous leurs aspects. Il met en particulier l'accent sur des sujets d'intérêt prioritaire comme le maintien de la paix, les droits de l'homme, le développement économique et social et les faits nouveaux concernant l'Afrique et la question de Palestine. On mentionnera, entre autres, les dossiers de presse, les livres, les périodiques, les brochures, les affiches, les articles de fond et les documents éducatifs. La plupart de ces documents sont également accessibles sur le site Internet de l'ONU ([www.un.org](http://www.un.org)).

En outre, on peut se procurer à tout moment, dans les six langues officielles, la *Charte des Nations Unies* (comprenant le Statut de la Cour internationale de Justice), la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et la *Charte internationale des droits de l'homme* (comprenant la Déclaration universelle, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques). Ces documents peuvent également être consultés sur le site Web.

On trouvera ci-après la liste de quelques-unes des publications du Département. Pour plus de renseignements, s'adresser au Comité des publications (poste 3.4664), au Service des campagnes de communication (poste 3.1895), à la Division de la diffusion (poste 3.3064) ou à la Section des ventes et de la commercialisation (poste 3.8302).

*Publications thématiques*

- *Afrique renouveau* (anciennement *Afrique Relance*)  
Publication trimestrielle consacrée aux problèmes de développement économique et social de l'Afrique. Des reportages et des documents d'information y traitent aussi de questions particulières.
  - Langues : anglais, français
  - S'adresser au bureau S-0955  
Poste 3.6857 ou 3.6833; télécopie : 963-4556  
Adresse électronique : <africarenewal@un.org>
  - Consulter le site Web de l'ONU :  
<www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec>
  
- *UN Development Business*  
À la fois un site Web et une revue bimensuelle, *UN Development Business* constitue pour les grandes sociétés transnationales, les consultants, les entrepreneurs et les exportateurs la source d'information la plus complète sur le marché de plusieurs milliards de dollars créé par les grandes banques de développement. On y trouve des renseignements sur les projets financés par le système des Nations Unies, des organismes publics, des banques internationales ou régionales et divers organismes de financement, ainsi que les appels d'offres et les avis d'adjudication. Des listes de projets que la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et la Banque africaine de développement envisagent de financer y figurent également.
  - S'adresser au bureau DC1-0562  
Postes 3.8065, 3.1516; télécopie : (212) 963-1381  
Adresse électronique : <dbsubscribe@un.org>
  - Consulter le site Web : <www.devbusiness.com>

## Renseignements à l'usage des délégations

---

- *Bulletin d'information sur la paix et la sécurité*  
Faits et chiffres, notes d'information et autres textes sur les activités menées par les Nations Unies pour le maintien et la consolidation de la paix, et le désarmement (sous forme imprimée et sous forme électronique).
  - S'adresser au bureau S-1005  
Poste 3.0707; télécopie : (212) 963-9737  
Adresse électronique : <mediainfo@un.org>
  - Consulter également le site Web de l'ONU :  
<www.un.org/peace>
- *L'ONU et la question de Palestine*  
Brochure décrivant le rôle de l'ONU de 1947 à nos jours.
  - S'adresser au bureau S-0994  
Poste 3.4353; télécopie : (212) 963-2218  
Site Web de l'ONU : <www.un.org/Depts/dpa/qpal>

### *Publications institutionnelles*

- *Chronique de l'ONU*  
Principale publication des Nations Unies, présentant des faits, des débats et des prises de position et couvrant les activités du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et des autres organes de l'ONU. Reportages sur tout l'éventail des activités et des sujets de préoccupation des Nations Unies.
  - Langues : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe (quatre numéros par an)
  - S'adresser au bureau L-172  
Poste 3.8522; télécopie : (917) 367-6075  
adresse électronique : <un\_chronicle@un.org>
  - Consulter le site Web de l'ONU :  
<www.un.org/chronicle>

- *Annuaire des Nations Unies*  
Principal ouvrage de référence sur les activités des Nations Unies et des organisations du système des Nations Unies. Publié annuellement en anglais.
  - S'adresser au bureau DC1-0534  
Poste 3.8267; télécopie : (212) 963-8013  
Adresse électronique : <gordonk@un.org>
  
- *ABC des Nations Unies*  
Bref exposé de l'histoire de l'Organisation, de sa structure et de ses travaux, publié tous les deux ans. Dernière révision : septembre 2004.
  - Langues : anglais, espagnol, français
  - S'adresser au bureau S-0900F  
Poste 3.4137; télécopie : (212) 963-1334  
Adresse électronique : <paterniti@un.org>  
Site Web de l'ONU :  
<www.un.org/french/aboutun/abc>
  
- *L'ONU en bref*  
Brochure d'informations générales sur la structure et les travaux de l'Organisation. Une édition révisée paraîtra à la mi-2005.
  - Langues : anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe
  - S'adresser au bureau S-0900F  
Poste 3.4137; télécopie : (212) 963-1334  
Adresse électronique : <paterniti@un.org>
  - Consulter le site Web de l'ONU :  
<www.un.org/Overview/brief.html>

## Renseignements à l'usage des délégations

---

- *Image et réalité : Questions et réponses sur l'ONU*  
Apporte des réponses simples à certaines des questions les plus fréquemment posées sur les Nations Unies.
  - Langues : anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe
  - S'adresser au bureau S-0900F  
Poste 3.4137; télécopie : (212) 963-1334  
Adresse électronique : <paterniti@un.org>
  - Uniquement disponible sur le site Web de l'ONU, à l'adresse : <www.un.org/geninfo.ir>
- *DPI/NGO Link et site Web*  
Bulletin hebdomadaire indiquant le calendrier des réunions d'information organisées chaque semaine par le Département de l'information à l'intention des ONG et donnant accès à un certain nombre de documents officiels de l'ONU intéressant les ONG.
  - S'adresser au bureau L1B-31  
Postes 3.7234, 3.7078 et 3.7233
  - Consulter la page ONG contact du site Web de l'ONU qui donne accès à un répertoire des ONG associées au Département de l'information, à des informations sur les événements intéressant les ONG et à des documents et renseignements sur l'association des ONG et du Département de l'information : <www.un.org/dpi/ngosection>



- *Annuaire des ONG associées au Département de l'information*

Publication biennale. L'*Annuaire* présente des informations sur les ONG associées au Département, donne une liste de ces organisations par domaine thématique d'activité et zone géographique et contient des renseignements sur leurs représentants à l'ONU.

- S'adresser au bureau L1B-31  
Postes 3.7234, 3.7078 et 3.7233
- Également disponible sur le site Web de l'ONU :  
<[www.un.org/dpi/ngosection](http://www.un.org/dpi/ngosection)>

- *Information guide for the public about the UN*

Cette brochure répond, en suivant l'ordre alphabétique, aux questions qui sont le plus souvent posées sur l'ONU (par exemple les possibilités d'emploi, comment commander les publications, les droits d'auteur, l'utilisation de l'emblème de l'ONU, etc.).

- S'adresser au bureau GA-057  
Poste 3.4475; télécopie : (212) 963-0071
- Consulter le site Web de l'ONU :  
<[www.un.org/MoreInfo/guide](http://www.un.org/MoreInfo/guide)>

- *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'ONU*

Cette introduction sommaire destinée aux élèves se présente sous forme de questions et de réponses.

- Langues : anglais, français
- S'adresser au bureau GA-057  
Poste 3.4475; télécopie : (212) 963-0071